

Madame la Secrétaire générale de la Francophonie, chère Michaëlle  
JEAN,

Mesdames et Messieurs les Représentants personnels des Chefs d'État  
et de Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,

Je tiens à saluer Madame l'Ambassadeur d'Haïti Vanessa LAMOTHE  
MATIGNON, nouvelle présidente du GAF qui est la 1<sup>ère</sup> femme à  
occuper cette fonction, ainsi que ses deux prédécesseurs,  
l'Ambassadeur du Sénégal Bassirou SENE et l'Ambassadeur d'Arménie  
Christian TER STEPANIAN,

Monsieur l'Administrateur de l'OIF, cher Adama OUANE,

Mesdames et Messieurs les Représentants des opérateurs  
institutionnels de la Francophonie,

Mesdames et Messieurs, chers amis francophones,

C'est un honneur pour moi de vous retrouver toutes et tous à l'occasion  
de ma 2<sup>ème</sup> participation au Conseil permanent de la Francophonie. Ce  
rendez-vous est un moment fort de coopération et de dialogue, et je  
remercie sincèrement le ministère de l'Europe et des affaires étrangères  
de nous accueillir dans son centre de conférences, lieu emblématique  
des défis du monde qui secouent notamment l'Afrique et l'Europe - défi  
migratoire en premier chef. Comme nous avons pu le constater à  
Bruxelles ces derniers jours, il est urgent de réécrire un projet européen  
réellement solidaire. Tenir notre réunion dans ce centre des conférences  
interministériel est bien le symbole que la francophonie se trouve à la  
confluence de tous les enjeux, nationaux et internationaux.

En avril dernier, pour la première fois en qualité de Secrétaire général parlementaire, je vous faisais part de l'attente de francophonie que je percevais auprès des différents partenaires rencontrés à travers le monde. Depuis cette dernière réunion, l'APF n'a pas ménagé ses efforts pour apporter des réponses et des solutions pragmatiques aux problèmes que rencontrent nos concitoyens. Parce que nous, parlementaires, nous ne devons jamais oublier que nous sommes les représentants des peuples, comme le rappelait Léopold Sédar Senghor.

Je ne referai pas devant vous le bilan des actions que nous avons menées à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, la plupart d'entre vous ayant reçu mon bilan d'activités qui résume, de février à mai, la quarantaine de réunions, de missions, de séminaires et d'entretiens que j'ai pu réaliser. Mais j'aimerais, si vous me le permettez, revenir sur quelques actions emblématiques qui ont été conduites pour ancrer la francophonie parlementaire dans une faisceau d'actions concrètes. Et puis, je tracerai devant vous quelques perspectives.

Ainsi, nous avons avancé sur plusieurs fronts : la sécurité, l'économie, l'agriculture, sans oublier la promotion de la langue française. La sécurité, qui est toujours abordée dans son acception large, globale, par la francophonie – la conférence d'Ottawa de mai dernier l'a rappelé – est le premier droit que nous devons, nous les responsables publics, assurer. C'est un chantier prioritaire pour nous francophones, alors que des menaces terroristes nous concernent tous. Et plus particulièrement dans les pays du G5 Sahel, comme nous l'avons vu il y a quelques jours encore au Mali : ayons une pensée pour les victimes de ces attentats terroristes qui tentent de déstabiliser nos démocraties et nos libertés.

A cet égard, la 26<sup>e</sup> Assemblée régionale Afrique de l'APF en mai dernier à Praia a confirmé la mobilisation totale de l'APF pour appuyer les parlements des pays du G5 Sahel, ceux qui sont le plus durement touchés par les menaces dont je faisais allusion. Deux domaines seront particulièrement concernés par cette coopération interparlementaire qui vise d'abord un renforcement des capacités régionales : c'est l'amélioration de la sécurité, qui ne peut, en aucun cas, être dissociée de l'aide au développement.

Je vous annonce aujourd'hui que l'APF organisera une réunion spécifique sur le G5 Sahel en marge de la 73<sup>e</sup> Assemblée générale des Nations Unies, en septembre 2018, préalablement à la Conférence interparlementaire de Paris qui aura lieu en décembre à l'invitation du Parlement français avec le soutien de l'AFD. Je sais qu'à l'OIF vous soutenez aussi la construction de la paix dans le Sahel et plus largement dans l'espace francophone.

Je n'oublierai jamais le message de Praia où la 1<sup>ère</sup> demande des autorités n'était pas de travailler uniquement à l'accueil des migrants dans les pays de destination, mais aussi et surtout de faire en sorte que ces jeunes, ces femmes et ces hommes puissent avoir un avenir dans leur pays. Voilà le message que j'ai entendu.

En matière de droits humains, la sécurité et le développement vont de pair. Est-on en sûreté quand on a faim et que la nourriture manque ? C'est autour de cette thématique de l'alimentation que la Commission de la coopération et du développement de l'APF s'est réunie à Rome en mai dernier. Cette rencontre a permis de poser les bases d'un partenariat avec l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, mais aussi avec l'AFD, l'OMC et la Banque mondiale.

L'agriculture durable est un levier de développement majeur pour la francophonie : elle peut fournir à bien des familles, à des jeunes, à des femmes des emplois, et leur permettre ainsi de vivre aux pays.

La promotion de la langue française dans les organisations internationales, est le troisième grand domaine dans lequel nous avons progressé. Lors du dernier Conseil permanent de la Francophonie, j'avais évoqué devant vous le projet de reconstitution d'un groupe de députés européens francophones. C'est désormais chose faite ! Je suis fier également de l'adoption, lors de la Conférence des présidents de la Région Europe en mai dernier, de la Déclaration de Bucarest qui incite les États membres de la Francophonie à promouvoir l'usage du français dans les institutions internationales. Nous avons une fenêtre d'opportunité avec le Brexit. Tous les diplomates des pays francophones ont un rôle à jouer pour que la langue française retrouve sa juste place dans les instances internationales. C'est le cap qui guide M. Stéphane Lopez, le représentant permanent de l'OIF auprès de l'Union européenne, et je veux l'en remercier.

Mesdames et Messieurs, mon ambition est avec vous, d'impulser une nouvelle dynamique à l'APF pour répondre encore plus concrètement aux attentes des peuples que nous représentons. Parmi ces attentes, dans le lot de toutes ces urgences, nous devons prendre à bras le corps un problème qui freine, j'en suis convaincu, la démocratie, l'éducation et le développement dans de nombreux pays. Si nous réglons ce problème, cela ne réglera pas tout mais nous aurons fait un pas dans la bonne direction. Il s'agit du drame humain des enfants sans identité. A l'heure où je vous parle, un grand nombre d'enfants (ils seraient au moins deux cent millions), ne sont pas inscrits sur les registres d'état civil et restent donc des « enfants fantômes ».

Nous ne pouvons rester indifférents face à ce sujet qui a fait l'objet de plusieurs rapports : la question est identifiée, les solutions techniques sont proposées, mais au-delà du financement, c'est un problème politique, au sens noble du terme.

La Commission des affaires parlementaires de l'APF s'est saisie de ce dossier, lié à notre cœur de mission : la citoyenneté et la démocratie. Travaillons de concert, OIF, APF, opérateurs, réseaux institutionnels, partenaires, avec l'ensemble des acteurs impliqués de manière que chaque enfant ait, dans les meilleurs délais, accès à une identité légale. De notre côté, agissons pour que les parlements nationaux membres de l'APF prennent en compte cette nécessité et légifèrent. Certes, je n'ignore rien des difficultés culturelles, sociétales, économiques et électorales qui se posent. Mais c'est une question de dignité, de droits humains fondamentaux, car, comme l'aurait dit Hannah Arendt, ces enfants ont le « droit d'avoir des droits » !

Le programme NORIA a vocation à être réorienté en partie pour aider les membres de l'APF à mieux enregistrer les naissances, tout en étant globalement modernisé pour accompagner les progrès de la démocratie grâce à la formation au numérique. Comme le rappelle souvent le Président Jacques Chagnon, les technologies sont en constante évolution et nous invitent à revoir nos modes de fonctionnement.

Ce que je veux vous dire à travers cet exemple, c'est que, si nous sommes capables d'apporter des solutions concrètes aux attentes des peuples, s'agissant notamment de l'éducation, du recul de la misère, de la démocratie, alors je suis convaincu que la demande de français et de coopération francophone ne faiblira pas. Elle est déjà très forte.

En témoigne l'appétence de certains pays désireux de rejoindre l'APF ou l'OIF, à l'instar du Kosovo, où j'ai eu l'occasion de me rendre les 10 et 11 juin dernier mais aussi de l'Irlande, du Mexique... Du point de vue de l'APF, ces demandes sont examinées non sur la base de critères socio-économiques mais à travers le prisme de l'enseignement du français et de ses perspectives de développement mais aussi sur l'appréciation que nous faisons de la volonté réelle d'intégrer un espace de partenariat, de dialogue et de démocratie. Je vois en tout cas dans ces élans d'adhésion un signe positif de l'attractivité de notre espace francophone.

Ce dynamisme, cette attractivité et, en même temps, ces incertitudes et ces défis seront à l'ordre du jour de la 44<sup>e</sup> Assemblée plénière qui se tiendra dans la belle ville de Québec du 5 au 10 juillet. C'est à cette occasion que nous aborderons les grands **thèmes du futur cadre stratégique de l'APF**.

L'ensemble des parlementaires, dans une démarche participative, sera amené à y contribuer. D'ores et déjà, nous identifions trois orientations sur lesquelles ce cadre stratégique pourra s'appuyer :

- 1. Le développement d'un espace culturel, innovant, dynamique ;**
- 2. Le développement d'un espace économique inclusif et durable ;**
- 3. Le renforcement de la démocratie et des droits.**

Je souhaite que ce cadre stratégique soit élaboré en cohérence avec la programmation de l'OIF. En effet, notre motivation à coopérer le plus étroitement possible avec l'OIF et les opérateurs est vive. Nous croyons que l'APF a un rôle politique essentiel à jouer au sein de la francophonie institutionnelle.

Nous, parlementaires, souhaitons être davantage consultés et impliqués dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques francophones. A titre d'exemple, des missions électorales de l'OIF pourraient être co-présidées par des parlementaires de l'APF. Cela correspond à l'ADN de notre institution.

Nous sommes tous conscients que l'année 2018 est particulièrement cruciale dans la perspective du nouveau programme quadriennal de l'OIF, du prochain cadre stratégique de l'APF, deux documents clés, mais aussi du sommet d'Erevan, en octobre prochain, où l'APF remettra aux Chefs d'État et de gouvernement un avis sur le vivre ensemble.

Le « vivre ensemble » est une nécessité, parfois subie, mais doit être aussi un choix éclairé, accepté, apprécié même. Il est possible de « mieux vivre » ensemble, en considérant l'altérité comme une richesse. Sur cette voie humaniste, le sommet d'Erevan sera, à n'en pas douter, une étape majeure pour partager la vision francophone d'un monde plus ouvert, plus humanisé.

Madame la Secrétaire générale, Excellences, Mesdames et Messieurs, nous savons que nous pouvons compter sur vous pour que le « vivre ensemble » ne soit pas un mot d'ordre ni un concept intellectuel mais qu'il devienne une réalité dans nos sociétés. Dans un monde menacé par les réflexes de fermeture, l'instrumentalisation des peurs, l'érection des murs et des barbelés, face à des êtres humains fuyant la guerre ou la misère, regardons les choses en face : la différence n'est pas perçue comme un atout dans la plupart de nos sociétés. Aujourd'hui, la différence suscite l'indifférence, sinon la défiance ou la violence. Plus qu'ailleurs, en francophonie, nous devons dire et répéter que seule la diversité est porteuse de démocratie, de paix et donc de vivre ensemble.

Et même si la tâche est immense, n'ayons pas peur de l'affronter avec détermination. La Francophonie doit nous aider à construire jour après jour ce chemin de paix et d'émancipation, particulièrement pour les jeunes et pour les femmes. La francophonie, avec les valeurs de solidarité, de liberté et de diversité qu'elle véhicule, est notre dénominateur commun. Vivre ensemble, pour ne pas vivre comme des idiots, disait Martin Luther King.

La francophonie, c'est le choix de l'éducation, de la coopération et de l'éveil de l'intelligence collective. C'est la seule voie qui compte.

Je vous remercie toutes et tous pour votre attention.